



31 janvier 2025

Temps forts de la partie de session d'hiver 2025 de l'APCE

La première partie de la session 2025 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe s'est tenue à Strasbourg du 27 au 31 janvier 2025. La session d'hiver a été marquée par des débats d'urgence sur les thèmes suivants : proposition d'une convention pour la protection de la profession d'avocat, nécessité d'élections libres et équitables au Bélarus et engagement européen en faveur de la paix en Ukraine.

Thèmes

1. Temps forts de la partie de session | 2
2. Interventions des membres de la DCE | 4
3. Discours devant l'Assemblée parlementaire | 6
4. Élections de juges à la Cour européenne des droits de l'homme | 6
5. Évènements spéciaux | 7

1. Temps forts de la partie de session



Le président de l'Assemblée Theodoros Rousopoulos avec le secrétaire général Alain Berset ©CoE

À l'ouverture de la session, Theodoros Rousopoulos (Grèce, EPP) a été élu pour un second mandat. L'une des priorités de sa première année de présidence a été d'accroître la visibilité du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée parlementaire. « Nous devons être plus visibles non pas pour nous-mêmes, mais pour les principes pour lesquels nous nous battons », a-t-il souligné lors de son discours inaugural.

Débats d'urgence

Lors de cette session, trois sujets ont chacun fait l'objet d'un débat d'urgence. L'Assemblée a ainsi débattu de la protection de la profession d'avocat, de l'urgence d'organiser des élections libres et équitables au Bélarus et de l'engagement européen en faveur de la paix en Ukraine.

En 2018, l'Assemblée parlementaire [a appelé](#) le Comité des Ministres à élaborer et à adopter une convention sur la profession d'avocat. Depuis janvier 2022, un Comité d'experts sur la protection des avocats (CJ-AV) élabore un instrument juri-

dique visant à renforcer la protection de la profession et le droit de pratiquer la profession sans préjudice ni retenue. Le Comité des Ministres a décidé, lors de sa séance du 11 décembre 2024, de soumettre le [projet de convention pour la protection de la profession d'avocat](#) à l'Assemblée pour avis. [L'APCE a salué](#) le projet, soulignant que les avocats jouent un rôle clé dans l'administration de la justice et la confiance du public dans le droit. Toutefois, l'Assemblée a regretté que le projet ne prévoit pas de dispositions relatives au recours à la surveillance secrète contre les avocates et les avocats et a demandé l'ajout d'une clause empêchant les États d'émettre des réserves à la Convention, afin de garantir sa pleine mise en œuvre.

Les récentes élections présidentielles biélorusses ont provoqué de nombreuses réactions au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. **La nécessité d'organiser, sans délai, des élections libres et équitables au Bélarus** a ainsi fait l'objet du deuxième débat d'urgence. À l'ouverture de celui-ci, la présidente de la nouvelle délégation représentative des forces démocratiques du Bélarus a eu l'occasion de s'exprimer devant l'Assemblée. Cette dernière a ensuite adopté une [résolution](#) rejetant la légitimité du régime actuel et demandant de nouvelles élections démocratiques. Elle a en outre renouvelé son soutien aux forces démocratiques du Bélarus. À la suite de la [Résolution 2530](#), l'Assemblée parlementaire a décidé de promouvoir la participation des représentants et représentantes des forces démocratiques du Bélarus dans ses travaux en permettant à une délégation représentative des forces démocratiques du Bélarus de participer aux travaux de l'Assemblée parlementaire dès la session de janvier 2025. Cette délégation pourra jouer un rôle actif dans toutes les discussions qui ont lieu au niveau des commissions et des réseaux.

Fait peu courant, l'Assemblée a tenu [un troisième débat d'urgence](#) sur **l'engagement européen en faveur de la paix en Ukraine**. En acceptant la [résolution](#), elle a réaffirmé ses précédentes résolutions au sujet de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et sa condamnation sans équivoque de cette guerre d'agression. Elle exhorte également les États membres du Conseil de l'Europe, les institutions européennes et les partenaires internationaux concernés à agir en faveur de l'instauration d'une paix juste et durable en Ukraine.

Ratification des pouvoirs

Lors de chaque première partie de session, les délégations nationales doivent faire ratifier leurs pouvoirs (c'est-à-dire la composition de leur délégation) par l'Assemblée. Devant celle-ci, de nombreux parlementaires ont réfuté les pouvoirs de la Géorgie. Les conclusions du [rapport sur l'observation des élections législatives](#) en Géorgie du 26 octobre 2024 présentées par Iulian Bulai (Roumanie, ADLE) « soulèvent des préoccupations quant à l'exactitude des résultats des élections, à savoir si les résultats des élections reflètent réellement la volonté des électeurs et des électrices ». Le rapport évoque également une forte polarisation, des préoccupations concernant la transparence et l'équité du processus électoral, la politisation des institutions publiques,

et un climat généralisé d'intimidation et de pression visant à la fois les électeurs et électrices, et les militants et militantes. Après un débat en séance plénière, l'Assemblée a ratifié les pouvoirs de la délégation géorgienne sous certaines conditions, notamment celle que le pays prévoit de nouvelles élections parlementaires « justes et équitables dans les prochains mois ». De plus, l'Assemblée a suspendu un certain nombre de droits des membres de la délégation géorgienne en « signe clair de sa condamnation des brutalités policières et autres violations des droits humains ». **À la clôture** du débat et l'adoption de la [résolution](#), la délégation géorgienne a décidé de se retirer d'elle-même de l'Assemblée, mais a fait part de son intention de poursuivre sa coopération avec le Conseil de l'Europe.

Partenaires pour la démocratie

Cette première partie de session a également été l'occasion pour l'Assemblée d'accorder de nouveaux droits à la délégation du Maroc, partenaire pour la démocratie depuis 2011. L'Assemblée parlementaire, le Bureau et la Commission des questions politiques et de la démocratie ont estimé que le partenariat était positif et que de nouveaux pouvoirs devaient être attribués à la délégation marocaine. Pour cette année, cette dernière aura ainsi la possibilité, sous certaines conditions, de déposer des propositions de recommandation et de résolution ainsi que des amendements et des déclarations écrites, de faire des demandes pour les débats d'actualité et que l'un de ses membres soit désigné comme rapporteur.



© CoE

2. Interventions des membres de la DCE

L'Assemblée a adopté une **résolution appelant à la fin de la crise humanitaire à Gaza**, qui affecte en premier lieu les femmes, les enfants et les otages. Dans la résolution, établie sur la base d'un rapport de Saskia Kluit (Pays-Bas, SOC), l'Assemblée a réitéré avec la plus grande fermeté sa condamnation de l'attaque terroriste du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, et a de nouveau demandé la libération immédiate de tous les otages encore retenus en captivité et leur retour dans leurs familles et foyers. L'APCE s'est félicitée de la conclusion de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, et a invité toutes les parties à mettre en œuvre les trois phases devant mener à une paix durable. La résolution adoptée souligne également que la campagne militaire israélienne dans la bande de Gaza a entraîné une crise humanitaire qui ne peut être accep-



CN Nik Gugger ©CoE

tée comme une nouvelle normalité ; les mois d'hiver ne feront qu'aggraver des conditions déjà inhumaines et indignes. Le débat sur le projet de résolution a divisé l'Assemblée et de nombreux amendements ont été déposés. Les conseillers nationaux **Niklaus-Samuel Gugger** (PEV, ZH), **Alfred Heer** (UDC, ZH) et **Valérie Piller Carrard** (PS, FR) se sont exprimés, certains en faveur du projet de résolution et d'autres contre. D'une part, le rapport a été critiqué comme étant trop partial, les chiffres cités se basant souvent sur des déclarations du ministère de la Santé de Gaza, qui se trouve sous le contrôle du Hamas. Les mesures prises par Israël pour éviter une crise humanitaire n'ont pas non plus été suffisamment prises en compte. D'autre part, il a aussi été fait référence aux déclarations de collaborateurs et collaboratrices d'organisations humanitaires travaillant sur place, qui indiquent que la population de la bande de Gaza ne bénéficie plus de soins suffisants, car le système de santé a été pratiquement détruit par la guerre.



CN Alfred Heer ©CoE



CN Valérie Piller Carrard
©Services du Parlement



CE Marianne Binder-Keller
©Services du Parlement



CN Damien Cottier ©Services du Parlement

L'Assemblée parlementaire s'est saisie de la thématique de [la multiperspectivité dans l'enseignement de la mémoire et de l'histoire au service de la citoyenneté démocratique](#). À cette occasion, la conseillère aux États [Marianne Binder-Keller](#) (Le Centre, AG) a souhaité insister sur la barrière que représente l'éducation face aux horreurs du totalitarisme et de l'extrémisme. Le conseiller national [Damien Cottier](#) (PLR, NE) a souligné qu'il était important, pour la protection de la démocratie, que chaque citoyenne et chaque citoyen dispose de compétences lui permettant de comprendre les événements et de les placer dans un contexte historique.

La conseillère nationale [Valérie Piller Carrard](#) s'est exprimée lors du débat sur [l'immigration, l'une des réponses au vieillissement démographique de l'Europe](#). Dans ce contexte, elle a souhaité développer le lien entre immigration, système de protection sociale et de santé, marché du travail et vieillissement démographique. L'Assemblée appelle les États membres à améliorer leurs efforts visant à promouvoir l'intégration générale des migrantes et des migrants et à améliorer la cohésion sociale.

Les conseillères nationales [Valérie Piller Carrard](#) et [Sibel Arslan](#) (Les Vert-e-s, BS) ont toutes deux pris la parole pendant le débat sur les défis permanents auxquels les [femmes sont confrontées pour parvenir à l'égalité dans l'économie](#). La conseillère nationale Valérie Piller Carrard a souhaité souligner l'importance de la thématique face à la lenteur des progrès réalisés en la matière ; l'égalité hommes-femmes reste encore très fragile et les préjugés de genre subsistent. La conseillère nationale Sibel Arslan a elle aussi insisté sur la fragilité de l'égalité hommes-femmes en mettant l'accent sur la portée néfaste des inégalités structurelles telles que les inégalités salariales et les inégalités en matière de partage des tâches.



CN Sibel Arslan ©CoE

La conseillère nationale [Valérie Piller Carrard](#) et le conseiller national [Alfred Heer](#) ont eu l'occasion de s'exprimer lors du débat « [Réglementer la modération de contenu sur les réseaux sociaux pour sauvegarder la liberté d'expression](#) ». La conseillère nationale Valérie Piller Carrard a pris la parole afin d'affirmer son soutien au projet de résolution, estimant que la modération était une modalité nécessaire à l'utilisation des réseaux sociaux, qui garantissait par ailleurs la liberté d'expression et la qualité des informations. Le conseiller national Alfred Heer a souligné que pouvoir exprimer son opinion librement grâce aux réseaux sociaux était une chance et pas seulement un défi, et ce malgré l'appartenance de la majorité des réseaux sociaux aux grandes puissances.

[Roland Rino Büchel](#) (UDC, SG) a pris la parole lors du débat sur le [COVID long et l'accès au droit à la santé](#). Il a insisté sur le fait que cette affection représente non seulement un problème médical, mais aussi un problème social. Il appelle ainsi à améliorer la recherche sur le sujet afin de permettre aux personnes concernées de retrouver la santé et de réintégrer la vie active.



CN Roland Rino Büchel ©Services du Parlement

3. Discours devant l'Assemblée parlementaire



Alain Berset, Secrétaire général ©CoE

- [Alain Berset](#), secrétaire général du Conseil de l'Europe, a prononcé un discours devant l'Assemblée parlementaire, durant lequel il a souligné l'importance du dialogue. « Quand je dis le dialogue, c'est le vrai dialogue ; c'est celui qui implique tous les acteurs. Parce que le dialogue, c'est l'échange, c'est la confrontation des arguments, c'est le débat. Au fond, le dialogue, c'est la recherche, dans la position de l'autre, de ce qui est juste, de ce qui peut me permettre d'améliorer ma vision des choses et ma propre perception de la réalité. C'est aussi ce qui me permet de dire que je ne suis pas d'accord, et de dire pourquoi je ne suis pas d'accord. C'est aussi ce qui me permet, toujours, d'essayer de convaincre – avec des arguments. » À cette occasion, le conseiller national [Damien Cottier](#) a pris la parole afin de lui poser une question : il a interrogé le secrétaire général sur ce qu'il comptait faire pour renforcer la coopération entre le Conseil de l'Europe et les autres organisations multilatérales.
- Dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres, [Luc Frieden](#), premier ministre, a prononcé un discours devant l'Assemblée. Il a insisté sur la nécessité et le bien-fondé du Conseil de l'Europe et du maintien de ses valeurs fondamentales, instaurées à la création de l'organisation en 1949. Ses propos font ainsi volontairement écho aux défis actuels qu'il cite : « la remise en cause de l'État de droit et la mise à l'épreuve de nos valeurs démocratiques ». [Xavier Bettel](#), ministre luxembourgeois des affaires étrangères et du commerce extérieur, s'est tenu devant l'Assemblée parlementaire au nom du Comité des Ministres. Il s'est prononcé sur les derniers événements d'actualité, notamment sur les priorités de la présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres.
- Le patriarche œcuménique [Bartholomée I^{er}](#) a évoqué lors de son discours devant l'Assemblée la conscience éthique « qui ne dépend pas seulement de nos convictions religieuses, mais de la dignité universelle de tous les êtres humains. »
- [Marko Bošnjak](#), président de la Cour européenne des droits de l'homme, s'est exprimé devant l'Assemblée dans le cadre d'un débat sur « la nécessité d'un nouvel ordre international fondé sur des règles », où il a évoqué le rôle de l'APCE en tant que « moteur politique » de l'organisation et gardien politique des droits humains et de la démocratie.

4. Élections lors de la partie de session

L'Assemblée a élu Mme [Canòlic Mingorance Cairat](#) juge à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) au titre de l'Andorre, M. [Vahe Grigoryan](#) au titre de l'Arménie et Mme [Vasilka Sancin](#) au titre de la Slovaquie.



Juges à la CEDH ©CoE

5. Évènements spéciaux

80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau

Mercredi 29 janvier 2025 a eu lieu dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe un programme spécial en [commémoration du 80^e anniversaire](#) de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Lors de la cérémonie, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, les présidents des groupes politiques de l'Assemblée parlementaire ainsi que Georgina Laboda, représentante de la communauté des Roms et des gens du voyage, et Tim Stefania, un représentant de la communauté LGBTI, ont eu l'opportunité de prononcer quelques mots. Puis le grand rabbin Israel Meir Lau, président du Conseil de Yad Vashem, a prononcé une allocution devant l'Assemblée. À la fin de son discours, six élèves d'une école secondaire ont pu lui poser une question. Afin de clôturer la cérémonie, une minute de silence a été observée et des gerbes ont été déposées sur le parvis du Palais de l'Europe en hommage aux victimes.



Cérémonie de dépôt de gerbes à l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau ©CoE

Lancement de l'Alliance parlementaire pour des élections libres et équitables

L'APCE a lancé une [Alliance parlementaire pour des élections libres et équitables](#), une initiative novatrice réunissant quelque 75 membres de l'Assemblée ainsi que des représentantes et représentants institutionnels afin de préserver l'intégrité électorale et de renforcer les processus démocratiques dans toute l'Europe. Les conseillers nationaux Damien Cottier et Pierre-Alain Fridez (PS, JU) en font partie.



Le CN Pierre-Alain Fridez, la CN Sibel Arslan et le CN Alfred Heer et d'autres membres de l'APCE lors de la création de l'Alliance parlementaire pour des élections libres et équitables ©CoE

Rencontre avec le Secrétaire général du Conseil de l'Europe

Le mardi soir, les membres de la délégation suisse ont été reçus chez le secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Alain Berset, pour un repas. Cette rencontre leur a donné l'occasion de discuter des priorités de la délégation suisse pendant la session d'hiver de l'APCE, des enjeux de la Suisse au sein du Conseil de l'Europe et des défis du mandat de secrétaire général d'Alain Berset.

Visite d'une délégation du Tribunal fédéral au Conseil de l'Europe et à la CEDH

Le nouveau président du Tribunal fédéral, François Chaix, accompagné d'une délégation du Tribunal fédéral, a eu l'occasion de visiter le Conseil de l'Europe et la Cour européenne des droits de l'homme. Dans le cadre de cette visite, les membres de la délégation suisse au Conseil de l'Europe ont eu l'opportunité de s'entretenir avec les représentants et représentantes du Tribunal fédéral lors d'un souper de travail. Outre le président du Tribunal fédéral, la juge fédérale Julia Hänni, le juge fédéral Stephan Haag et le secrétaire général du Tribunal fédéral Nicolas Lüscher, ont également pris part à cet échange. La rencontre a été organisée par l'ambassadeur Claude Wild, représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe.

Groupes de visiteurs de la Suisse

Au cours de la première partie de la session, les groupes suivants ont visité le Conseil de l'Europe, ont suivi les débats de l'Assemblée parlementaire et ont eu l'occasion de s'entretenir avec des membres de la DCE:

- Des élèves du Lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds
- Des confirmands de l'Église réformée de Burgdorf
- Des membres de la Fédération suisse des vigneronns FSV

Parlamentsdienste
Services du Parlement
Servizi del Parlamento
Servetschs dal parlament



DCE

Délégation auprès de l'Assemblée parlementaire
Secrétariat de la délégation du Conseil de l'Europe
CH-3003 Berne
erd.dce@parl.admin.ch
parl.ch

31 janvier 2025